

## Formation

# Le règlement intérieur de l'université : la démocratie universitaire

<b>Durée de la formation :</b>	3 heures
<b>Date de la session :</b>	du 10/10/2025 au 10/10/2025
<b>Dates précises :</b>	
<b>Horaires de la session :</b>	9h à 12h
<b>Lieu :</b>	En distanciel - lien Zoom dans documents pré-formation
<b>Nombre de places maximum :</b>	50
<b>Formateur(s) :</b>	Margot GENDREAUD
<b>Prérequis sur cette formation :</b>	Avoir lu le règlement intérieur : <a href="https://www.u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/documents-reglementaires-administratifs-institutionnels/reglement-interieur">https://www.u-bordeaux.fr/universite/organisation-et-fonctionnement/documents-reglementaires-administratifs-institutionnels/reglement-interieur</a>
<b>Public ciblé :</b>	
<b>Public prioritaire :</b>	Tout public, encadrants, référents élections des structures.
<b>Date limite d'inscription :</b>	<b>26/09/2025</b>

---

### Objectifs :

- Accompagner les personnels de l'université dans la mise en œuvre du règlement intérieur.
- Mettre en œuvre la démocratie et les élections universitaires

### Programme :

Les élections

- Qu'est-ce que les élections et l'engagement démocratique à l'université ?
- Scrutins locaux et nationaux
- Vote à l'urne ou vote électronique ?

L'organisation des élections

- Elaboration des listes électorales
- Réception des candidatures
- Campagne électorale

La vie des élus

- Déontologie des élus et cumuls
- Fonctionnement des instances

### Pour tout renseignement complémentaire :

Chargé(e) de formation : <mailto:annick.jousset@u-bordeaux.fr>

Pôle AGRH - service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur [FormAction](#) et toutes les infos sur [l'intranet](#)